

Zeitschrift: Heimatschutz = Patrimoine
Herausgeber: Schweizer Heimatschutz
Band: 74 (1979)
Heft: 2-fr

Rubrik: Langues de chez nous

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Au-delà de nos frontières

Une région francophone: le Val d'Aoste

Vous passez le tunnel du Grand-St-Bernard et vous vous trouvez en Italie. Vous descendez la vallée qui débouche sur Aoste. Avec un peu d'étonnement, peut-être, vous constatez que les noms des villages que vous traversez n'ont rien d'italien: St-Oyen, Etroubles, Gignod. C'est que vous êtes dans la «Région autonome» du Val d'Aoste, à laquelle l'Etat italien reconnaît le droit de pratiquer le français comme langue officielle, à côté de l'italien.

En ville d'Aoste, vous entrez dans un café – le serveur s'informe de vos désirs, en italien. Vous téléphonez à vos amis valdôtains – ils décrochent le récepteur en disant: «pronto!». Vous allez au cinéma – les films sont ceux de n'importe quelle autre ville d'Italie, parlés italien. Vous écoutez les enfants qui s'amusent à jouer au football – ça crie en italien!

Italien – français – patois: aujourd'hui

La situation linguistique du Val d'Aoste est complexe, bien plus complexe que celle de la Suisse romande ou d'autres régions francophones. En effet, il y a non seulement une, mais deux langues de culture, l'italien et le français, à côté d'un patois local, qui présente des variétés multiples dans les diverses parties de la vallée. La «surface» de ces trois moyens d'expression, leur prestige, leur utilisation varient également d'une région à l'autre.

L'italien est omniprésent, dans l'usage écrit comme dans l'usage parlé. C'est la langue officielle. Le gouvernement et le parlement de la Région autonome délibèrent en général en italien. Les générations actives de la population, pour la plupart, ont reçu leur formation pro-

fessionnelle en italien; il leur semble normal de continuer à utiliser cette langue dans leur relations de travail. Les Valdôtains se trouvent souvent en face d'Italiens venus d'une autre province et qui ne pratiquent ni le français ni le patois: on discute donc en italien. A l'église, c'est l'italien qui règne en maître.

Quant au français, nombreuses sont aujourd'hui les personnes qui le comprennent, le lisent et même l'écrivent. Mais rares sont les Valdôtains qui l'utilisent entre eux, dans les conversations de tous les jours, et cela de préférence à toute autre forme de langue. Néanmoins, il est là, le français, juste sous la surface! Adressez la parole à quelqu'un en français, il vous répondra volontiers dans cette langue, qu'il soit hôtelier, commerçant, instituteur, fonctionnaire ou employé de l'administration locale. Le patois est toujours très vivant dans les villages et les hameaux du Val d'Aoste, surtout dans les communes où l'agriculture est restée l'activité économique principale. En revanche, il est en perte de vitesse dans la vallée centrale (petites villes, localités industrielles) et dans les stations touristiques. Il est pratiquement éteint dans la ville d'Aoste. A première vue, cette situation semble comparable à celle du Valais où le patois continue à se maintenir surtout dans les communes de montagne. Mais il faut noter tout de suite une différence essentielle: la rupture avec la tradition du patois est accomplie en Suisse romande, nos enfants apprennent d'abord le français, tandis qu'au Val d'Aoste bien des écoles de village accueillent encore de petits Valdôtains qui ne parlent pour ainsi dire que leur patois.

... autrefois

Cette coexistence de l'italien, du français et du patois est le résultat d'une évolution qui a duré plusieurs siècles.

Après la fondation de la colonie de *Augusta Praetoria* (= Aoste) en 25 av. J.-C., les Romains ont propagé leur latin dans cette vallée alpine; de ce latin, et plus particulièrement du latin parlé, provient en ligne directe le patois actuel, qui est de type franco-provençal.

Vers 1200, on parlait en patois au Val d'Aoste, et on y écrivait en latin.

A partir du XIII^e siècle, sous l'influence de la cour de Savoie d'abord, des seigneurs et des clercs locaux ensuite, le français de France devient petit à petit un nouveau modèle pour ceux qui écrivent ou font écrire. Pour parler, on continue à se servir du patois.

En 1561, un édit du duc de Savoie proscrit l'emploi du latin dans les actes officiels de la Vallée et il prescrit qu'ils soient désormais tous rédigés en français. Au cours des trois siècles qui suivent, la situation linguistique se caractérise par un équilibre nouveau: on écrit en français; les classes cultivées de la société valdôtaine parlent en français; la population paysanne et artisanale parle en patois; avant 1860, l'italien n'est pratiqué que par exception.

Deux événements vont modifier profondément le statut de la Vallée d'Aoste: la proclamation du royaume d'Italie unifié, en 1861, et le rattachement de la Savoie à la France, en 1860. Si auparavant la population francophone représentait quelque 12% des sujets du royaume sarde, les Valdôtains, dans le nouvel Etat italien, ne sont plus qu'une infime minorité de

0,2%. Une frontière d'Etat sépare désormais la Savoie et la Vallée d'Aoste qui ont vécu en contact étroit, politique et surtout économique, durant des siècles. Le statut linguistique spécial de la Vallée, défendu avec succès contre l'ancienne administration qui avait son siège à Turin, sera désormais contesté, combattu, au nom de l'idée nationaliste, cette fleur du XIX^e siècle, qui glorifie «l'unité de la Nation». En 1880, par exemple, l'italien est introduit au tribunal d'Aoste; en 1884, l'italien obtient la parité avec le français dans les écoles primaires de la Vallée. On prétend souvent que c'est le fascisme qui a fait perdre au français son statut privilégié. En vérité, le fascisme n'a fait que continuer et intensifier une lutte que l'Etat nationaliste et centralisateur a menée depuis le siècle passé.

Autonomie

En 1948, l'Assemblée constituante italienne a voté le statut d'autonomie du Val d'Aoste. Un espoir, aux yeux de beaucoup de Valdôtains, puisqu'il devait permettre d'effacer les effets, désastreux pour le français, de la législation fasciste.

Cet espoir ne s'est réalisé qu'en partie, puisque le français n'a pas encore reconquis, dans la réalité valdôtaine de tous les jours, une place comparable à celle de l'italien. L'emprise de la langue nationale reste très forte; les média y contribuent de manière évidente. Le bilinguisme reste un problème qui n'a pas encore trouvé de solution consolidée, donc un idéal à atteindre.

Dans la lutte en faveur du français, un point particulièrement chaud, c'est l'école. Les différents gouvernements régionaux qui se sont succédé depuis la dernière guerre se sont efforcés, contre des résistances externes (administration centrale de Rome) et internes (immigrés par ex.), d'utiliser les possi-

bilités offertes par le statut d'autonomie et d'instituer un bilinguisme italien/français dans les affaires officielles de la Vallée, et notamment dans l'école. Depuis quelques années, surtout depuis que le gouvernement régional peut s'appuyer sur une majorité autonomiste (ce qui ne signifie pas séparatiste!), on sent une volonté plus ferme de soutenir le français. On est intervenu là où se trouve effectivement le nœud du problème, c'est-à-dire au début de la chaîne scolaire, dans la formation des enseignants. Eux qui n'ont appris à enseigner qu'en italien et à qui on demande de faire l'école aussi en français! Des cours de formation et de recyclage ont été organisés. Petit à petit, ils ont touché tous les degrés (école primaire, maternelle, moyenne). Aujourd'hui aucun instituteur ne peut être nommé à titre définitif s'il n'a pas prouvé, par un examen, qu'il connaît et sait pratiquer le français.

Pour ces cours de recyclage, la Vallée d'Aoste a demandé aide et soutien à ses voisins francophones. Ceux-ci ont répondu favorablement. Leur aide est peut-être modeste, vu l'ampleur du problème, mais elle est certainement plus efficace que des lamentations déclamatoires regrettant la perte de vitalité du français au Val d'Aoste. Les instituteurs valdôtains du degré primaire prennent leur «bain de français» à l'université de Grenoble. Les maîtresses d'école enfantine sont accueillies pour un mois dans des classes du Valais romand. Les professeurs de français des écoles secondaires font leur stage à l'université de Neuchâtel.

Il a semblé utile également d'intéresser les enseignants aux problèmes du patois. Comment accueillir l'enfant patoisant à l'école, sans le bloquer? Comment utiliser le patois pour l'enseignement du français? Depuis 17 ans, le département de l'Instruction publique favorise et soutient l'organisation, par le Centre d'études franco-pro-

vençales de St-Nicolas, d'un concours de recherches patoises dans les classes et de stages de formation pour les instituteurs.

Crise d'identité

Malgré tout ce qui est entrepris dans ce domaine, le Valdôtain ne cesse de s'interroger sur sa langue, ou mieux sur les trois moyens d'expression qu'il a à sa disposition. Nombreuses sont les publications qui en traitent, et presque tout aussi nombreux et divergents sont les avis exprimés et les remèdes préconisés.

Mais il n'y a pas seulement le problème de la langue. Le fait de se sentir minoritaire, dans le cadre de l'Etat italien et dans sa propre vallée (en face du grand nombre d'immigrés), a conduit à une réelle crise d'identité. On se demande comment on peut sauver ce qui est vraiment valdôtain et comment on peut l'exprimer. Pour ne pas le faire en italien, faut-il le faire en français ou en élevant le patois (mais quelle variété de patois?) au niveau d'une langue écrite?

Impossible de peser ici, en quelques mots, le pour et le contre des solutions proposées. Qu'il nous suffise de constater avec joie que la pensée régionaliste (en Suisse, nous dirions fédéraliste) gagne du terrain. Qu'elle prenne pour signe de ralliement le français ou le patois, peu importe. L'essentiel, c'est d'avoir le courage d'être de quelque part.

Ernest Schüle

*

Nous savons que, depuis plus de vingt ans, l'auteur de cet article et M^{me} Rose-Claire Schüle prennent une part active au mouvement patoisant du Val d'Aoste et aux travaux du Centre d'études franco-provençales de St-Nicolas.

Rédaction